



## TERMES DE RÉFÉRENCE

### LA PLANIFICATION FAMILIALE AU DELA DU SECTEUR DE LA SANTÉ

#### Contexte

Les responsables des ministères de la Santé au niveau mondial ont accompli des progrès remarquables dans la prestation des services de planification familiale nécessaires aux femmes et aux familles, améliorant ainsi la vie de millions de personnes. Dans le cadre du Partenariat de Ouagadougou (PO), les ministres de la Santé sont nos champions, plaidant pour l'élaboration de politiques et la mobilisation de ressources que nous jugeons si importantes. **Mais notre travail ne concerne pas uniquement la santé : la raison d'être de la planification familiale est l'autonomisation des femmes et la croissance économique, l'éducation des enfants et l'emploi, et notre bien-être social en général.**

Ce n'est d'ailleurs pas une nouveauté. Les Objectifs du développement durable des Nations Unies de 2030 ont déterminé la planification familiale comme un outil clé permettant de déverrouiller notre avenir durable, demandant aux ministères de tous les secteurs – finances, éducation, genre ou services sociaux – de se rallier tous à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) et de les défendre. En 2015, ce partenariat s'est engagé à élargir nos initiatives à d'autres secteurs au-delà de celui de la santé, mettant en valeur les avantages que nous en tirerions tous. Et notre partenaire, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a été infatigable dans sa campagne visant à promouvoir et réaliser le « dividende démographique » qui peut découler de la planification familiale. **Grâce à un accès à des services de santé reproductive adéquats et sans risques, les femmes sont armées pour assumer de plus grands rôles sur le marché, les enfants, surtout les filles, acquièrent les qualifications et les compétences qui leur permettront d'obtenir une carrière, et chacun bénéficie d'une économie solide, capable de soutenir une infrastructure et des services sociaux de qualité.**

En outre, puisque tous les pays du PO sont toujours dans la phase visant à atteindre le dividende démographique, le déclin rapide de la fécondité devrait être une priorité de leur programme, ce qui inclut obligatoirement l'intervention de ministères et de secteurs autres que ceux de la santé. À titre d'exemple, au cours des dernières années, certains des pays du PO ont rédigé de nouvelles politiques liées à la population en les basant sur le concept du dividende démographique (sous la direction des ministères de la population et/ou des finances). Indépendamment de l'action entreprise par les ministères de la santé, les ministères de l'éducation de nombreux pays investissent dans des programmes visant à maintenir les filles à l'école, lutter contre les grossesses précoces parmi les élèves ou réinsérer les filles qui ne vont pas à l'école dans un programme scolaire adapté. D'après les ministères des Affaires sociales, nombre de pays du PO investissent dans des programmes socioéconomiques d'autonomisation destinés aux adolescentes et aux femmes.

Compte tenu des raisons mentionnées ci-dessus et des initiatives de plus en plus interdépendantes lancées par de multiples ministères et secteurs afin de garantir l'autonomisation des femmes et l'accès à des services de santé appropriés, l'orientation de la réunion annuelle de 2018 examinera les possibilités d'avancer la planification familiale sans la limiter au secteur de la santé, en explorant les



progrès réalisés au cours des quelques dernières années sans pour autant perdre de vue ce que nous pouvons accomplir dans le proche avenir afin d'atteindre nos objectifs ambitieux de 2020. Précisément, nous verrons comment cette idée évolue au Sénégal et les rôles que les divers ministères peuvent jouer dans l'ensemble de la région, en s'attachant particulièrement à la gestion et à la coordination de cette approche multisectorielle, ainsi qu'aux moyens de répartir la responsabilité financière entre plusieurs secteurs.

## Objectifs

- Apprendre comment le ministère de la Santé du Sénégal œuvre avec d'autres ministères dans l'intérêt commun afin de promouvoir le programme de planification familiale, investissement essentiel pour valoriser le dividende démographique.
- Évaluer les meilleurs moyens d'inviter la participation des ministères et des secteurs qui s'emploient à favoriser l'autonomisation des femmes, le développement économique, l'éducation et d'autres services sociaux afin d'améliorer et de financer la planification familiale.

## Format

Cette voie sera explorée à deux niveaux. Elle abordera en premier le cas du Sénégal, le pays hôte, avec un groupe de personnalités de haut niveau, puis ceux des 8 autres pays du PO. Après un exposé du Directeur de la Santé de la reproduction et de la survie de l'enfant portant sur le statut de l'exécution du Plan d'action national budgétisé (PANB) du Sénégal, le volet débutera par une discussion dirigée d'une heure et demie entre 4 ministres sénégalais : Santé, Condition féminine, Éducation et Budget/Plan, ainsi qu'avec la Présidente du Réseau des parlementaires pour la santé, la population et le développement du Sénégal, et le représentant du FNUAP au Sénégal.

### **Membres du groupe**

Session plénière n° 2	
<b>Animateur</b>	<b>Ibrahima Cheikh Diong, ACT</b>
Ministère de la Santé du Sénégal	Présentation du Docteur Sarr sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PANB Sénégal
<b>Participant 1</b>	Le ministre sénégalais de la Santé et de l'action sociale
<b>Participant 2</b>	La ministre sénégalaise de la Femme, de la famille et du genre
<b>Participant 3</b>	Le ministre sénégalais du Budget
<b>Participant 4</b>	Le ministre sénégalais de l'Éducation nationale
<b>Participant 5</b>	La députée, Présidente du Réseau santé, population et développement, Assemblée nationale du Sénégal
<b>Participant 6</b>	La représentante du FNUAP au Sénégal



- Une présentation de 10 minutes du Directeur de la Santé de la reproduction et de la survie de l'enfant sur l'exécution du PANB du Sénégal (10 min)
- Remarques de 5 minutes des 3 ministres (Education, Femmes, Plan/Budget) : Dites-nous les diverses interventions en matière de santé reproductive que votre ministère entreprend ? (15 min)
- Remarque de 5 minutes du ministère du Budget/Plan : en tant que garant du plan de développement du Sénégal, comment toutes ces interventions sont-elles coordonnées à votre niveau ? (5 min)
- Remarques de 5 minutes des ministres de la Santé, de la Condition féminine, et de l'Éducation : comment évaluez-vous ces efforts de coordination et comment pensez-vous qu'ils pourraient être renforcés et améliorés ? (15 min)
- Remarque de 5 minutes de la parlementaire, Présidente du Réseau santé, population et développement à l'Assemblée nationale du Sénégal : Comment le Réseau santé et développement participe-t-il aux actions et à la mise en œuvre menées par le gouvernement ? (5 min)
- Remarque de 5 minutes du représentant du FNUAP au Sénégal : Comment le FNUAP appuie-t-il le Sénégal afin qu'il puisse mener à bien son approche multisectorielle pour la santé reproductive ? (5 min)
- Ces échanges seront suivis par 30 minutes de questions-réponses avec l'auditoire.

La deuxième partie de la session portera essentiellement sur les 8 autres pays du PO. La session plénière n° 3, d'une durée d'une heure 45 minutes, consistera en deux groupes de discussions avec 4 pays chacun. Nous aurons l'occasion d'écouter les représentants des ministères (Éducation, Finances, Condition féminine, Jeunesse) et les maires invités qui nous donneront la perspective de leur pays sur l'approche multisectorielle.

<b>Session plénière n° 3 : Les progrès des pays</b>	
<b>Animateur</b>	<b>Modibo Maiga, HP+</b>
<b>PREMIER GROUPE</b>	
<b>Participant 1</b>	Bénin – ministère de la Jeunesse
<b>Participant 2</b>	Guinée – ministère de la Santé
<b>Participant 3</b>	Niger – Maire de Niamey
<b>Participant 4</b>	Togo – ministère de la Femme
<b>DEUXIÈME GROUPE</b>	
<b>Participant 1</b>	Burkina Faso – ministère des Finances
<b>Participant 2</b>	Côte d'Ivoire – Maire de Bouake
<b>Participant 3</b>	Mali – ministère de la Femme
<b>Participant 4</b>	Mauritanie – ministère de la Jeunesse



- Remarques de 7 minutes de chaque participant des pays (Premier groupe) : Votre ministère ou la population de votre pays ont-ils un rôle défini dans le Plan d'action nationale budgétisé de votre pays, et comment contribuerez-vous à la bonne exécution du plan ? (30 min)
- Questions-réponses avec l'auditoire sur le premier groupe de 4 pays. (15 min)
- Remarques de 7 minutes de chaque participant des pays (Deuxième groupe) : les quatre pays participent à l'initiative multisectorielle, notamment par le biais du projet SWEDD (Autonomisation des femmes et des filles, et dividende démographique au Sahel), dont la vision est d'utiliser la dimension multisectorielle dans le cadre de la contribution aux efforts de planification familiale. C'est-à-dire dire que chaque secteur doit inclure des aspects de la planification familiale à ses programmes. Avez-vous réalisé vos objectifs ? Quels ont été certains des obstacles et comment pensez-vous pouvoir les contourner ? (30 min)
- Questions-réponses avec l'auditoire sur le deuxième groupe de 4 pays. (15 min)